

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

10.11.14

Club organisateur

R. CANZIN

Division ou
compétition

2/3e

Poule

B

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer (sauf catégorie C') en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe :		(1) Couleur de licence	Total		
	N°	NOM (lettres capitales)				
1	ZALIONNE	1992031993598	X			
2	CHASTAN	1924021823143	X			
3	PESSOT	1985124195599	X			
4	VECTEN	1986101537766	X			
5	MOYBOUX	19851018418912	X			
6	CAPILLA RUIZ	1989041558531	X			
7	BOUZIANI	1986091248890	X			
8	HERESSE L	1999021056311	X			
9	LUNDISK	1981691098875	X			
10	GRIFFATON	1985061092531	X			
11	PLOUCHARD	1990061475208	X			
12	OURAIZ	1992021106801	X			
13	PINONT	1990091993561	X			
14	AUBUQUOY	1925081936471	X			
15	REUCHANDAS	1994071777394	X			
16	MOREL	1982071074106	X			
17	CAULIFZ	1994091625630	X			
18	DENOILLE	1990031693328	X			
19	WEIDICH	1994091976621	X			
20	CORFA	1988107779560	X			
21	AUBURSIN	1994051034854	X			
22	QUESTE	1985071090029	X			
Capitaine	CAPILLA RUIZ	N° 6	Total			
B	Equipe :		(1) Couleur de licence			
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	BJ	B	Total
1	BLONDEL	1992011692312				
2	TANNEUR	1996061325062				
3	CARLIER	1991091636772				
4	BOURDON	1999031607856				
5	PARISOT	1992021906236				
6	DEBRUN	1994061478315				
7	DRUART	19920914265X				
8	SAUVAGE	1995041679453				
9	LECLERE	1989051287172				
10	BRANCOURT	1995011182347				
11	HUTIN A.	1996051427806				
12	VILLAIN	1992111617319				
13	MAHIEUX	1992061367796				
14	HUTIN P.	1993051513453				
15	PLATZ B.	1995071381261				
16	NOTEBAERT	1995091586271				
17	BLIN	1991281987865				
18	CUISSET Stéphan	1979051057516				
19						
20						
21						
22						
Capitaine	VILLAIN	N° 12	Total			

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - BJ = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)	MORTIER Maxime	1999091056664	Entraîneur(s)	MIURET Stéphane	1995051057516
Soigneur	HERESSE Cedric	1997061045930	Soigneur	DUPONT Frédéric	1994012172862
Adjoint-terrain	CHIOUE Robert	1941121305089	Adjoint-terrain	STIERCHET Béatrice	199001135619
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom : MOREL	Prénom : Christian	Nom : BLIN	Prénom : Alain
Tél. :	N° licence : 1982071074106	Tél. :	N° licence : 1991081987865

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice : Nom du dirigeant : IMPAULT	Prénom : Daniel	N° de licence : 1980051355466
---	-----------------	-------------------------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : CHIOUE	Prénom : Robert *	Nom : DUPONT	Prénom : Rouanne
Fonction : SECRÉTAIRE		Fonction : DAT	
Signature :	N° licence : 1941121305089	Signature :	N° licence : 1994012172862

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201415 | | | | | | | | RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match



Comité territorial de Rugby
FLANDRES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

RAPPORT D'ARBITRE

Date de la
rencontre

16/11/14

Club organisateur

ANZIN

Division ou
compétition

BULC G2

Poule

Terrain

Tél. :

Arbitre

NOM
FRAISE

Prénom

Mathieu

Comité

FO

N° licence

1989021244432

Tél. 621226390

Licencié capacitaire

NOM

Tél. :

Délégué sportif ou
directeur de match

NOM

Tél. :

Tél. :

A Equipe : ANZIN

RÉSULTAT DU MATCH

B Equipe : Thieulache

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points	Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	3	5	15	Essai	1	5	5
But après essai	1	2	2	But après essai	1	2	2
But de pénalité	1	3	3	But de pénalité	1	3	3
Drop-goal	1	3	3	Drop-goal	1	3	3
Dix Sept			TOTAL 17	Sept			TOTAL 7

* Bien vérifier l'exactitude du résultat

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
5		MOYAUX Maxime	1985101848912	5		PARISET Richard	1992021906276
18		DEMOLLE Alexandre	1990031693878				
7		BOUZIANI Nicolas	1986091248826				

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée	
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION			Autres motifs (mettre une croix)
					- Action ou voies de fait contre un officiel
					- Jeu dangereux
					- Brutalité
					- Infractions verbales et provocations envers l'adversaire
					- Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ

BAGARRE(S)*

DÉORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS

A la minute

A la et et minute

Avant le match

Equipe(s) à l'origine :

Avant ou après le match (barrer la mention inutile)

Pendant le match

Equipe(s) à l'origine :

Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent



Normal

Heurté *

Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :	Motif :		

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe :	Arbitre	B	Equipe :
Nom :	Prénom :	Nom de cartes de qualification jointes (réclamation uniquement)	Nom :	Prénom :
Fonction :		Equipe A :	Fonction :	
N° de licence :		Equipe B :	N° de licence :	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature
« vu et pris connaissance »	<i>Alain</i>	<i>Mathieu</i>	« vu et pris connaissance »	<i>Alain</i>

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.